

Pour plus d'informations ou pour soutenir le Collectif PASSA, n'hésitez pas à nous contacter :

Hervé JACQUET  
Président

Bruce McLEAN  
Trésorier

Marc BERANGER  
Secrétaire

<http://passa.e-monsite.com/> ou [collectifpassa@gmail.com](mailto:collectifpassa@gmail.com) ou 06 72 46 38 41



-----><-----  
-----

Bulletin d'adhésion Collectif PASSA			septembre 2010
Prénom et Nom	Adresse	email	signature

Je souhaite adhérer et joins un chèque de 5 € à l'ordre du Collectif PASSA.  
Adresse postale : Collectif PASSA, BP 31, 38760 Varcés  
Les noms des adhérents ne sont pas diffusés par le Collectif PASSA.

## Collectif PASSA

« Préservons A St Paul Son Authenticité »  
Association loi 1901, indépendante et apolitique  
Site : <http://passa.e-monsite.com/> e-mail : [collectifpassa@gmail.com](mailto:collectifpassa@gmail.com)

Lettre d'information n°4 - Septembre 2010

### La rentrée avec le Collectif PASSA

Le Collectif PASSA vous souhaite une bonne rentrée, après cette période estivale. Notre objectif demeure inchangé, à savoir garantir à Saint Paul la construction d'équipements collectifs nécessaires tout en maintenant une urbanisation raisonnée et en préservant son cadre rural.

C'est pour cela que nous dénonçons la modification du Plan d'Occupation des Sols permettant l'urbanisation du Villarey.

La mobilisation des Saint Pognards s'amplifie, merci à vous tous !

Celle-ci a pris un tournant décisif cet été.

73 habitants avaient signé en Mai 2010 le recours gracieux déposé par le Collectif PASSA, recours rejeté par la Municipalité le 14 Juin.

La réunion publique du 17 juin, au cours de laquelle M. le Maire a proposé la création de la « Commission du Villarey », a fait salle comble.

**Vous êtes 235 à soutenir le Collectif PASSA dans son recours contentieux contre la modification du Plan d'Occupation des Sols, déposé début août auprès du Tribunal Administratif de Grenoble. Le Collectif PASSA tient à vous remercier de l'écho ainsi trouvé pendant la période des vacances et rappelle à ceux qui le souhaitent qu'il est toujours possible de soutenir cette démarche.**

**Pourquoi le collectif PASSA dénonce-t-il la modification du Plan d'Occupation des Sols ?**

**Parce que le projet associé est en tout point contraire au souhait maintes fois exprimé par les habitants.**

**Comment le Collectif PASSA dénonce-t-il cette modification auprès du Tribunal Administratif de Grenoble ?**

**En dénonçant une erreur manifeste d'appréciation et un détournement de procédure. En effet, conformément aux règles d'urbanisme, une modification de Plan d'Occupation des Sols ne s'applique pas à un projet d'une telle ampleur.**

**La Commission du Villarey, qu'en est-il ?**

**Escomptant un dialogue constructif, le Collectif PASSA a participé à une première réunion le 28 Juillet 2010. Mais celle-ci n'a pas offert le cadre propice à une concertation équilibrée et ouverte.**

**Non ouverte : la dimension, l'emplacement et le mode de financement de la salle polyvalente sont non négociables.**

**Déséquilibrée : la Commission est composée de 8 membres dont 4 élus, la voix de Monsieur le Maire faisant la différence en cas d'égalité lors d'un vote.**

**De plus, le projet validé par la Commission ne sera pas soumis à l'approbation des habitants.**

**Ne pouvant cautionner une telle approche, le Collectif PASSA a décidé de suspendre sa participation. Il espère, à travers sa démarche auprès du Tribunal, pouvoir obtenir les conditions d'une réelle concertation qui fait défaut.**

**Le Collectif PASSA retarde-t-il le projet de la Salle Polyvalente ?**

**La réponse est simple : absolument pas. Par contre, 6 mois viennent d'être perdus par la Municipalité qui tente d'imposer un projet sans réelle écoute ni prise en compte des aspirations des habitants.**

**Saint Paul est actuellement devant un choix impossible :**

**Accepter le projet actuel d'une Salle Polyvalente démesurée, financée par un important programme immobilier.**

**S'opposer et courir le risque de ne plus avoir de Salle des Fêtes.**

**Une 3<sup>ème</sup> voie existe néanmoins : étudier un nouveau projet qui tienne compte de l'avis des habitants. Cela est possible très rapidement : le lendemain même du retrait de la modification du Plan d'Occupation des Sols par la municipalité.**

**Le Collectif PASSA est prêt à participer à la concrétisation de cette 3<sup>ème</sup> voie, dès que cette condition sera effective.**